

[retour](#)

QUELQUES REFLEXIONS POUR PREPARER LA REUNION DU COLLEGE DES ENSEIGNANTS DU 16 DECEMBRE 2004

O. THUAL, Version du 3 décembre 2004

Résumé

Cet article contient quelques réflexions *personnelles* sur les points de l'ordre du jour de la réunion du Collège des Enseignants programmée pour le jeudi 16 décembre 2004 à 14h (salle Castex) :

1. Fonctionnement de la vie interne du Département
2. Chantiers pédagogiques 1Hy/2Hy
3. Equipes pédagogiques des Options et Masters Spécialisés 3Hy
4. Planning des prochaines réunions
5. Points divers

D'autres propositions de points d'ordre du jour sont évoquées pour de futures réunions.

1. AVERTISSEMENT POUR LES LECTEURS IMPATIENTS

D'aucuns m'ont reproché d'écrire trop d'articles trop longs et trop compliqués pour faire part de mes réflexions sur l'organisation du Département (voir les articles du journal [EPI-DHMF](#)). Que ces lecteurs impatientes (mais qui ont le mérite d'avoir essayé de me lire) se rassurent : les informations officielles, légales et réglementaires seront exposées de manière synthétique, claires et efficaces dans des e-mails ET sur le site « Vie interne DHMF » :

<http://www-hmf.enseeiht.fr/guppy>

D'autre part, les Réunions du Collège des Enseignants permettront de traiter de vive voix et de manière concertée les questions importantes concernant la vie du Département. Le lecteur impatient peut donc interrompre sa lecture ici et accorder aux parutions du Journal EPI-DHMF la même attention que celle que j'accorde au Journal « l'Equipe » (désolé pour les sportifs).

Tout le monde peut contribuer au journal EPI-DHMF pour faire part de ses idées, projets ou réflexions (ce n'est pas le cas de « l'Equipe » !). Pour ceux qui n'auraient pas l'énergie de structurer leur discours sous la forme d'un semblant d'article (un titre, un résumé des paragraphes), il existe le **forum** sur le site « [Vie interne DHMF](#) ».

Le présent article ne reflète pas la position du Département : il contient des réflexions personnelles en vue de préparer de prochaines réunions. Les idées que je mets en avant évolueront très certainement à l'occasion d'échanges avec d'autres collègues.

2. PROJET DE FONCTIONNEMENT DE LA VIE INTERNE DU DEPARTEMENT

Ce paragraphe recense différents outils permettant d'organiser la vie interne du Département et la concertation entre les enseignants ainsi que le dialogue avec les étudiants. Le débat pourra porter sur la manière d'utiliser ces outils ainsi que sur leurs poids respectifs.

Le Conseil de Département : il s'agit d'une instance officielle dont les membres sont élus et à laquelle le Directeur de l'ENSEEIH (ou son représentant) participe. Je cherche à me procurer les textes officiels définissant ses missions exactes. Ces derniers temps, les électeurs de son Conseil ont été la réunion du « Collège des Enseignants » (enseignants titulaires) et des chercheurs CNRS rattachés à l'INPT/ENSEEIH. Il me semble que le rôle de ce Conseil dépende beaucoup de l'impulsion du Directeur du Département qui la préside. La présence des étudiants (majoritaires en nombre) est très intéressante, mais elle ne permet pas un travail en profondeur permettant, par exemple, de définir le détail d'une formation.

Les Réunions du Collège des Enseignants : elles étaient baptisées « Assemblée Générale des Enseignants » jusqu'ici. Je propose d'appeler « Collège des Enseignants » l'ensemble des titulaires faisant partie du Département. Si ces réunions sont bien construites (ordre du jour, documents préparatoires, compte-rendu, ...), elles permettent de prendre des décisions collectives mûrement réfléchies.

Les Equipes Pédagogiques : c'est dans ces réunions qu'un travail en profondeur peut-être réalisé. Les Options de troisième année ou les Masters Spécialisé fonctionnent en s'appuyant sur le travail des équipes pédagogique regroupant les enseignants qui y interviennent. Pour les quatre semestres 1Hy et 2Hy, des équipes pédagogiques peuvent être constituées autour de « chantiers pédagogiques » regroupant les enseignements en une petite dizaine de thématiques (voir ci-dessous). A une échelle plus petite, les enseignants intervenant dans la trilogie « Cours / TD / TP » d'un enseignement sont amenés à travailler en équipe.

L'interaction entre le Département et les intervenants : les enseignants non titulaires (ATER, Moniteurs, Vacataires) sont nombreux. Ils sont en contact avec le Directeur du Département et avec les équipes pédagogiques dans lesquelles ils sont intégrés. Il serait peut-être intéressant d'envisager au moins une « Assemblée Générale » annuelle (par exemple à la rentrée) pour accueillir ces intervenants et leur donner l'occasion de s'exprimer.

L'interaction entre les enseignants et les étudiants : il y a, bien sûr, le bilan de fin d'année. Et les interactions particulières que développe tel ou tel enseignant pour parler de son cours, ou peut-être de la vie du Département en général. Pourquoi ne pas organiser des réunions hors bilan dans l'esprit de celle qui a été organisée l'année dernière lors du stage de voile [1,2]. On pourrait aussi envisager un bilan à la fin de chaque semestre pour être cohérent avec le découpage imposé par la norme européenne.

L'information et la communication écrite : s'il est essentiel de communiquer par oral lors des réunions évoquées ci-dessus, la transmission d'information écrite est un outil qui est de plus en plus utilisé. Il n'y a pas si longtemps que cela, les informations importantes arrivaient encore par courrier papier. J'ai l'impression que c'est de moins en moins le cas dans la mesure où le courrier électronique s'est imposé partout. Face au flux croissant des e-mails, il me paraît utile que les informations importantes soient disponibles sur un site WEB après avoir été diffusé. C'est dans cet esprit qu'a été créé le site « [Vie interne DHMF](#) ».

3. DES GROUPES DE TRAVAIL PEDAGOGIQUES

Selon moi, notre formation d'ingénieur « Hydraulique – Mécanique des Fluides » fonctionne bien. Il n'est donc pas nécessaire de tout révolutionner pour bâtir de nouveaux programmes en dépensant beaucoup d'énergie. Cela étant dit, il est nécessaire de dépenser un peu d'énergie pour que notre formation continue à bien fonctionner. Et si on peut l'améliorer au passage, pourquoi s'en priver ? Il est suggéré ici la constitution de groupes de travail réunissant les enseignants prêts à dépenser un peu d'énergie pour des concertations pédagogiques entre collègues. La définition de ces groupes de travail dépend de la structuration de la formation qui est présentée ci-dessous.

3.1 La structuration de la formation d'ingénieur du Département

Depuis la réforme LMD, les trois années de notre formation d'ingénieur appartiennent clairement au Deuxième Cycle, y compris les Mastères Recherche qui dépendent maintenant du Département. Cette réforme ainsi que les normes européennes imposent le découpage de la formation en semestres. Il est proposé [3] d'appeler « Cycle A » les trois premiers semestres, caractérisés par des cours de tronc commun, et « Cycle B » les trois derniers, caractérisés par une transition entre des cours de tronc commun et une spécialisation. Le Tableau 1 résume ce découpage.

1Hy		2Hya	2Hyb	3Hy	
CYCLE A			CYCLE B		
A1	A2	A3	B1	B2	PFE
Tronc commun	Tronc Commun	Tronc Commun	Tronc commun + Majeures	Options, Masters et Mastères	Stages en entreprise ou en laboratoire

Tableau 1 : structuration de la formation d'ingénieur en deux cycles de trois semestres

Il est proposé de créer des groupes de travail appelés « chantiers pédagogiques 1HY/2HY » et chargés de réfléchir aux enseignements de tronc commun des quatre premiers trimestres. L'activité des équipes pédagogiques chargées d'animer les options de troisième année, les Masters Spécialisés ou les Mastères de Recherche pourrait être couplée avec ces nouveaux groupes de travail, en particulier pour la définition des cours optionnels du semestre B1 appelés « Majeures ».

3.2 Les chantiers pédagogiques 1HY/2HY

On propose ici la constitution de 8 « chantiers pédagogiques » portant sur les enseignements de tronc commun de première (1HY) et de deuxième (2Hy) Année. Comme détaillés dans [3], les thématiques de ces groupes de travail pourraient être (sous réserve d'un choix de titres plus précis) :

- A. Mécanique des fluides fondamentale et turbulence
- B. Mécanique du solide
- C. Thermo-énergétique
- D. Hydraulique – hydrologie
- E. Mathématiques et méthodes numériques

- F. Systèmes et machines
- G. Statistiques et traitement du signal
- H. Formation générale

Les objectifs de ces « chantiers pédagogiques » pourraient être les suivants :

- Rédiger un compte-rendu des travaux, par exemple sous forme d'un article dans le journal « EPI-DHMF ».
- Collecter et mettre en ligne les présentations synthétiques (pdf ou powerpoint) des enseignements de chaque thème.
- Définir le regroupement des enseignements en « Unités d'Enseignement », conformément aux normes européennes.
- Mettre en place le fonctionnement des équipes pédagogiques (Cours, TD, TP) de manière pérenne.
- Proposer des évolutions à moyen terme pour le programme des formations, si nécessaire.
- Etc.

L'idéal serait de mettre en route ces chantiers pédagogiques dès le mois de janvier 2005 pour aboutir à un compte-rendu en mars. Ceci permettrait de prendre des décisions pour la rentrée 2005 lors de Réunions du Collège des Enseignants en avril, avec soumission du projet final au Conseil de Département en mai.

3.3 Les Options, Masters et Mastères

Les Options de troisième année, les Masters Spécialisés et les Mastères de Recherche sont déjà portés par des équipes pédagogiques animées par un responsable. Je propose à ces équipes de communiquer, une fois par an, leurs grandes orientations lors d'une Réunion du Collège des Enseignants, par exemple en avril pour préparer l'emploi du temps de la rentrée suivante.

Une des missions importantes de ces équipes pédagogiques doit être la réflexion sur les débouchés des étudiants et l'adéquation entre la formation et le bagage dont doit disposer nos étudiants pour affronter 40 ans de carrière.

D'un point de vue pratique, je propose que le Département attribue à chaque option des moyens (nombre d'heures, équipements, ...), en adéquation avec les objectifs affichés.

4. PROPOSITIONS DE FUTURS POINTS D'ORDRE DU JOUR

Il ne sera sans doute pas possible d'aller au-delà de l'ordre du jour prévu lors de l'heure et demie de la réunion du jeudi 16 décembre. Il est cependant possible de prévoir l'ordre du jour des réunions suivantes. J'en propose ici quelques-uns.

4.1 Réflexion sur les charges d'enseignement

Les différents directeurs du Département ont assumé la responsabilité de gérer la répartition des charges d'enseignements. Il m'appartient, en concertation avec le Collège des

Enseignants, d'élaborer et d'énoncer un certain nombre de principes à respecter pour cet exercice délicat.

En premier lieu, il me semble qu'il faut accorder un grand poids sur l'investissement effectué par un enseignant dans l'élaboration, la structuration et la maturation d'un enseignement. C'est un travail de longue haleine et il n'est pas de question de réduire à néant cet investissement par la première réforme venue. D'autre part, il me semble important que chaque enseignant puisse, au cours de sa carrière, trouver la charge qui répond le mieux à ses aspirations, sa sensibilité et ses compétences. Il faut ensuite confronter ces principes à l'objectif de bâtir une formation de qualité et aux réalités du budget du Département.

Voici quelques pistes de réflexions qui pourraient faire l'objet d'un point d'ordre du jour d'une prochaine réunion :

- Charte de la charge : respect de l'investissement, présentation ou évaluation des enseignements, heures complémentaires à la disposition du département, ...
- Fiche de vœux : souhaits d'intégration dans des équipes pédagogiques, proposition d'enseignements, ...
- Prise en compte des actions collectives : options, mastères, relations internationales, jury de PFE, ...
- Décharges pour nouveaux MdC : montée en puissance progressive, ...
- Volume des heures de vacations : dosage du nombre d'heures élèves, répartition cours et groupes de TD et TP.

4.2 Recrutement futurs

Les différents directeurs du Département ont assumé la responsabilité de définir les profils des recrutements d'enseignants chercheurs, en concertation avec le laboratoire de recherche. Je propose de définir, avec l'ensemble du collège des Enseignants, une stratégie à moyen et long terme pour anticiper les départs des prochaines années.

5. REFERENCES

[1] O. THUAL et les 2Hy2005, Compte-rendu d'un atelier de réflexion, [EPI-DHMF](#) (0529) 2004 :

[\[.htm\]](#) [\[.pdf\]](#) [\[.txt\]](#) [\[.doc\]](#) + sondage [\[.pdf\]](#) [\[.jpg\]](#)

[2] O. THUAL, Ordre du jour d'un atelier de réflexion, [EPI-DHMF](#) (0330) 2004 :

[\[.htm\]](#) [\[.pdf\]](#) [\[.txt\]](#) [\[.doc\]](#)

[3] Quinze auteurs, Coordination inter-semestrielle des enseignements de tronc commun et regroupement par thèmes, [EPI-DHMF](#) (1020) 2004, 7pp. :

[\[.htm\]](#) [\[.pdf\]](#) [\[.doc\]](#)

Suggestion de format pour la présentation des enseignements :

[\[hy.ppt\]](#) [\[hy2a205.pdf\]](#)

[retour](#)